



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET DU PRÉFET
DIRECTION DES SÉCURITÉS
BUREAU DE LA GESTION LOCALE DES CRISES

Bourg-en-Bresse, le 30 mars 2020

Affaire suivie par : Pierre-Antoine ARVERS

Tél. : 04 74 32 78 03

Fax : 04 74 21 43 67

Courriel : pref-defense-protection-civile@ain.gouv.fr

Modalités d'organisation :

- ✓ Définition d'une porte d'entrée unique : CCAS, Mairie, élus ;
- ✓ Répartition entre élus de la commune par secteurs en tant que référents de quartiers ;
- ✓ Mobilisation du registre des personnes vulnérables ;
- ✓ Activation du plan communal de sauvegarde ;
- ✓ Tenue d'une permanence téléphonique ou lignes dédiées d'élus ou agents communaux.

Diffusion d'informations :

- ✓ Application Panneau Pocket ;
- ✓ Application Illiwap ;
- ✓ Newsletters d'informations transmises par courriel ou distribuées dans les boîtes aux lettres ;
- ✓ Réseaux sociaux ;
- ✓ Site internet mis à jour régulièrement ou quotidiennement.

Réseaux d'appui :

- ✓ Centralisation d'une « réserve citoyenne » par la commune ;
- ✓ Plateforme de la Réserve civique ;
- ✓ Plateforme Jesuispresent.fr
- ✓ Plateforme BIP POP ;
- ✓ Plateforme d'échange sur Facebook / réseaux sociaux ;
- ✓ Familles des personnes vulnérables ;
- ✓ Voisinage ;
- ✓ Associations locales ;
- ✓ Associations de scoutisme ;
- ✓ Pompiers communaux des centres de première intervention non intégré.
- ✓ Mise à disposition de kits "Voisins solidaires" dans les boîtes à livres et boulangerie

Actions vers les EHPAD ou personnes vulnérables identifiées :

- ✓ Appels quotidiens ou réguliers de la mairie ;
- ✓ Courses, pharmacie, ramassage des poubelles ;
- ✓ Intervention auprès de club de personnes âgées ;
- ✓ Enseignante transmet aux anciens une gazette réalisée par les enfants ;
- ✓ Prêt de matériel (cantines chaud-froid aux EHPAD) ;
- ✓ Livraison à domicile assurée par l'épicerie ;
- ✓ Impression d'attestations retirables en mairie ou distribution dans les boîtes aux lettres ;
- ✓ Listes de courses envoyées par courriel et récupération de sacs prêts ;
- ✓ Ouverture du supermarché avec un créneau dédié aux personnes de + de 70 ans ;
- ✓ Point épicerie à la boulangerie pour les personnes de 70 ans et plus ;
- ✓ Pour les patients avec une grosse suspicion du covid19 devant se rendre en pharmacie immédiatement, les médecins envoient par fax ou courriel, les ordonnances aux pharmaciens qui préparent les médicaments de suite. Le patient concerné, à son arrivée devant la pharmacie a été prévenu pour stationner sur une aire aménagée tout près de la pharmacie et d'attendre que l'on vienne lui livrer ses médicaments sans descendre de sa voiture.
- ✓ Livraison de livres par la bibliothèque